

Décision

Générale

colonial

Décision n° 110-413-1931 Congé.

n° 110-413-1931

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
29 avril 1931

Numéro JO
n° 413 du 30/04/1931

Date du numéro
30 avril 1931

TEXTE INTÉGRAL

un congé de convalescence de deux mois à solde de présence, dégagée de tous ses accessoires, est accordé à l'agent indigène de 2e classe Moussa Egal, pour compter du 21 avril 1931.